



Conjoncture janvier 2012 : de la crise subie à une politique d'avenir ?

La crise économique se nourrit des indécisions et erreurs politiques. L'analyse économique est une grille de lecture. Les prévisions de court terme montrent un retournement de conjoncture. C'est l'absence de perspectives de croissance et de projets qui inquiète et qui retarde la sortie de crise.

- La conjoncture

Les sombres indicateurs se succèdent : perte de 100 000 emplois industriels depuis 2009, chômage à un niveau record, 3 millions de chômeurs (4,5 millions en comptant les demandeurs d'emploi à activité réduite), 400 000 ayant perdu leurs droits à indemnisation menacés de tomber dans la grande pauvreté, augmentation des licenciements économiques de 11% le mois dernier. Davantage une bascule qu'un fléchissement.

Avec deux trimestres de croissance négative, fin 2011 et début 2012, la France glisse dans la récession. C'est ce que prévoit l'Institut national de la statistique (Insee) dans sa dernière note de conjoncture, publiée le vendredi 16 décembre.

Selon l'Insee, le produit intérieur brut (PIB) de la France reculera de 0,2 % au quatrième trimestre 2011, et de 0,1 % au premier trimestre 2012.

Toutes les conditions sont réunies pour une croissance durablement faible :

- Crise de liquidités et assèchement du crédit
- Réduction des dépenses publiques
- Anticipations défavorables des agents économiques.

C'est une deuxième période de récession (après 2008) associée à une crise du financement de l'activité économique car la spéculation boursière et financière s'est portée sur la recherche de valeur déconnectée du système productif.

Plus globalement, si on superpose l'absence de vision et de décision politiques, la course à la rentabilité de court terme, et le dumping social des pays en recherche d'investisseurs, c'est l'ensemble de l'économie mondiale à des degrés divers qui est dans l'impasse.

Ce n'est pas seulement la zone euro qui est menacée d'implosion. Toutes les économies émergentes, championnes des délocalisations et des bas coûts, sont confrontées à une baisse de la demande mondiale et à des tensions sociales.

La crise de 2008 avait été colmatée par une intervention massive des Etats pour soutenir les établissements financiers en espérant ainsi soutenir l'activité économique. Cependant, sans encadrement des établissements financiers la logique industrielle de recherche et d'innovation n'a pas été soutenue. Les Etats se sont endettés et ont laissé filer les déficits. . La pression à la hausse des taux d'intérêts est un boomerang très préjudiciable. Peu à peu la logique financière l'a emporté. Comme elle l'emporte aujourd'hui encore, les banques européennes préférant replacer auprès de la BCE 411 milliards sur les 489 milliards que la banque centrale européenne avait « déstockés » pour une détente des taux de crédit.

L'inquiétude sur la réalité des bilans des banques et la difficulté des Etats à emprunter à des taux d'intérêts abordables ont donné le signal d'une crise financière majeure. C'est bien la conception du financement de l'économie qui est en cause.

La crise actuelle est particulière par son ampleur et sa vitesse de propagation. Le paroxysme de la crise actuelle apparaît dans le besoin de financer le fonds monétaire international pour qu'il prête aux Etats et aux banques qui en ont besoin. Les cures d'austérité sont des facteurs d'amplification de la crise. Les marchés financiers anticipent un ralentissement de l'activité, un creusement des déficits et une augmentation des besoins de financement, donc une remontée des taux d'intérêts. Pour les Etats le niveau des taux d'intérêts est primordial. L'asphyxie budgétaire naît de la remontée des taux d'intérêts qui rend le service de la dette insoutenable pour les finances publiques dans un contexte de croissance faible et de rentrées fiscales insuffisantes. Cela s'applique aux Etats, mais aussi aux collectivités

publiques, peut-être demain aux systèmes de protection sociale. L'alourdissement de la dette sociale en France accroît une exposition dangereuse au risque financier.

- **Les fondements de la crise**

Si la croissance d'après-guerre a reposé sur une production et une consommation de masse, correspondant à un plan de reconstruction et la mise en place de mécanismes solidaires, les années 90 ont masqué le ralentissement de l'activité par une financiarisation de l'économie. L'émergence de nouvelles zones géographiques de croissance a entretenu l'illusion d'une augmentation rapide de la valeur boursière par une politique active de délocalisation.

D'un côté la minimisation des coûts et la recherche de nouveaux marchés ont légitimé la perte d'emplois sans création de réelles activités nouvelles, de l'autre les déficits publics se sont régulièrement creusés pour des dépenses de trésorerie et très peu pour des dépenses d'investissement.

L'aveuglement généralisé s'est nourri d'une illusion : produire de la valeur sans produire de biens. La libéralisation des marchés financiers a réalisé le financement de l'activité économique, consommation, épargne, investissement, production, en masquant le défaut majeur de contreparties réelles, objectives. Si les marchés peuvent vivre de « bulles » factices, les Etats, les économies et les populations vivent de réalités, de productions et de consommations, de recettes et de revenus.

les capitaux disponibles qui circulent sur les marchés financiers n'aliment plus l'activité économique. Ces capitaux s'auto-entretiennent sous la forme de placements spéculatifs ou thésaurisent. Les établissements financiers commencent à manquer de fonds propres, ils assèchent le marché interbancaire et réduisent en même temps les crédits à la consommation et les possibilités de de financement des entreprises.

Plutôt que sur ses pratiques aventureuses, la finance « de casino » jette le doute sur les Etats et sur les économies, quand elle ne stigmatise pas des populations. Insatiable, impatiente, sa pression déstabilise les politiques budgétaires, bouscule les procédures démocratiques, démet les gouvernements. Le politique s'épuise à courir derrière le

financier. Le système est à son comble quand les banques centrales prêtent à 1% à des banques qui prêtent à 14 % à des Etats, lesquels ne peuvent rembourser, leurs rentrées fiscales étant affaiblies par les mesures de rigueur prises sous la pression des marchés.

La tentation devient alors celle du chacun pour soi. De sommets « décisifs » en sommets « historiques » l'Europe n'en dissipe pas le risque. L'inconstance française, l'isolationnisme britannique, la rigidité allemande, la privent d'un élan vital, d'une cohésion indispensable. La solidarité cède le pas aux diktats et aux sanctions, l'alignement s'impose au prix d'un déni démocratique.

Il est pourtant urgent de définir une politique européenne de sortie de crise.

Quelles réponses ?

A quels enjeux essentiels faut-il répondre ? Les Etats européens subissent l'agenda des marchés financiers rythmé par les bulletins périodiques des agences de notation. Tétanisés par le maintien du « triple A », ils sont obnubilés par la réduction des dépenses publiques et le désendettement. Après avoir réagi avec retard à la crise bancaire, puis à celle de l'endettement excessif dans laquelle ils sont empêtrés, les Etats européens n'anticipent aucunement les faiblesses -les fautes- par lesquelles ils seront demain à nouveau « sous perspective négative » : l'atonie de la croissance, le déclassement industriel, scientifique, technologique, le décrochage d'une part croissante de la population frappée d'inégalités insoutenables, la mise en péril des systèmes de protection sociale, l'horizon pessimiste pour la jeunesse. Tels sont les enjeux d'un meilleur avenir.

La préparation de l'avenir, le développement de l'éducation et de la recherche, la cohésion sociale, l'équilibre intergénérationnel redonnent à l'Etat un rôle primordial. Agir et investir en ces domaines cela nécessite de s'appuyer sur la négociation sociale et le débat démocratique aujourd'hui sacrifiés à l'urgence financière. Cela nécessite aussi que l'Etat retrouve des capacités d'investissement par un élargissement de ses ressources fiscales visant aussi bien la justesse économique et la justice sociale.

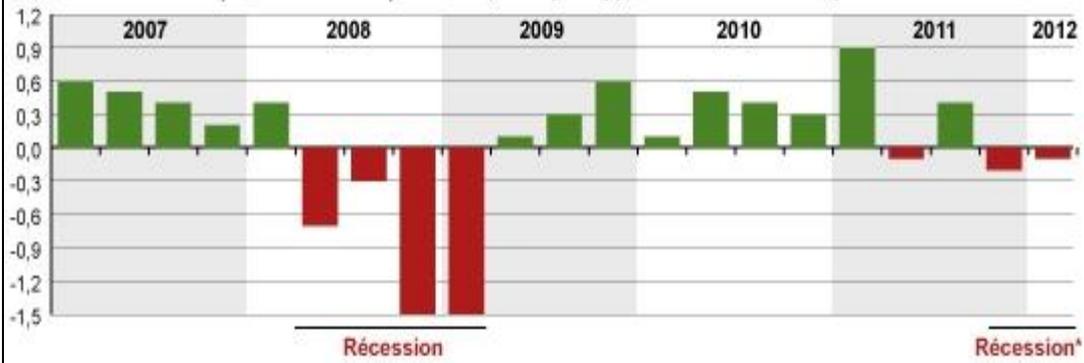
La financiarisation de l'économie a détourné les politiques publiques de leurs fondamentaux : le bien être collectif et les dépenses d'avenir.

Le désendettement est une nécessité. Au niveau actuel il devient insoutenable ; du moins préjudiciable à la préparation de l'avenir. L'an prochain l'Etat français devra emprunter à hauteur du déficit de 79 milliards voté par le Parlement, il devra aussi réemprunter pour le remboursement de 98 milliards de dette arrivant à échéance. Mais ce serait une coupable myopie que de se limiter à cette nécessité. L'Allemagne, présentée un peu rapidement comme le modèle à suivre augmentera sa dette (d'un niveau comparable à la nôtre) de 27 milliards l'an prochain, mais elle fait valoir d'autres atouts, notamment sa politique industrielle et sa capacité à exporter. Un investissement dans de nouveaux créneaux et vecteurs industriels, le développement des pôles d'excellence universitaires et de recherche, le renforcement des formations et qualifications, sont l'indispensable socle de repositionnement de notre pays en matière d'emploi national et de reconquête de marchés externes.

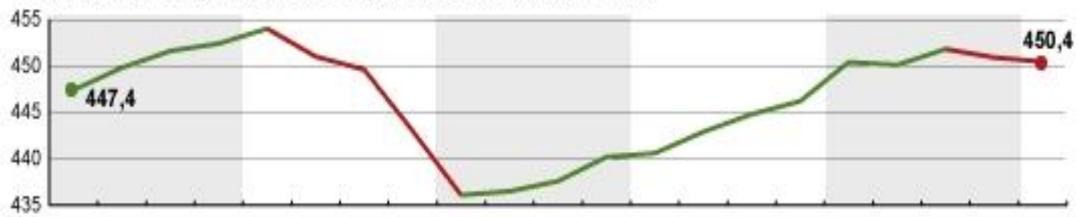
L'urgence sociale est aussi une priorité. Dans notre pays les personnes en chômage ou temps partiel contraint, les personnes vivant sous le seuil de pauvreté, les personnes identifiées en surendettement, se comptent par millions. Le niveau des minima sociaux et le niveau des rémunérations minimum d'activité sont un marqueur de précarité, mais également un frein pour la dynamique sociale et la consommation. Le revenu des personnes doit retrouver bonne place dans les arbitrages économiques et sociaux. La protection sociale, qui est aussi un investissement dans le pouvoir d'achat, dans l'économie des soins et des services, doit bénéficier de ressources dynamiques et pérennes.

Le moteur de la croissance économique et du développement humain est l'innovation économique et sociale. Il s'agit de redonner confiance. C'est bien le défi de cette période de crise.

L'évolution du PIB par trimestre depuis 2007, en % par rapport au PIB du trimestre précédent



Le niveau du PIB par trimestre depuis 2007, en milliards d'euros



Une période de récession est définie par toute évolution négative du PIB pendant deux trimestres consécutifs.

* projections

source : INSEE

Annexe 1

Récession.

Avant 2008, la France n'avait connu que deux périodes de récession :

- La conséquence du choc pétrolier
- La crise du système monétaire européen

Fin 1974, le PIB avait reculé de 1,7 % avant deux nouvelles diminutions de 0,7 % et 0,5 % début 1975.

C'était, une conséquence de l'augmentation du prix du baril du pétrole par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. L'OPEP souhaitait se prémunir face à la décision des Etats-Unis d'abandonner la convertibilité du dollar en or mettant les autres monnaies internationales à la merci des variations du billet vert.

L'autre récession qu'a connue la France est intervenue en 1992-1993, avec deux trimestres de croissance négative : - 0,2 % fin 1992 puis - 0,6 % début 1993.

Le Système monétaire européen, destiné à stabiliser les différentes monnaies européennes avant l'adoption d'une monnaie unique, connaît alors une période de crise. Il est victime de spéculation, notamment sur la lire italienne et la livre sterling britannique.

Annexe 2

Les apports de la théorie économique

Sur le très long terme, la croissance économique mondiale a été identifiée à trois processus interdépendants qui ont permis l'augmentation conjointe de la population et du revenu :

- la conquête d'espaces fertiles et relativement peu peuplés,
- le commerce international et les mouvements de capitaux,
- l'innovation technologique et institutionnelle.

Les théories économiques de la croissance ont conduit à mettre en avant le rôle primordial du progrès technique dans la croissance. Sur le long terme, le progrès technique est capable de rendre plus productive une économie (et donc de lui permettre de produire plus, c'est-à-dire d'avoir de la croissance). Le développement des systèmes de protection sociale est à placé au rang des innovations institutionnelle qui ont permis aussi de stimuler la croissance et de jouer les amortisseurs de crise face aux fluctuations des marchés

Deux idées majeures ont accompagné la croissance du XX siècle :

- Schumpeter : l'innovation à l'origine de la croissance et de ses cycles
- Keynes : l'effet multiplicateur de la dépense publique

Pour Schumpeter, les innovations apparaissent par « grappes », ce qui explique la cyclicité de la croissance économique. Il introduit le concept de « destruction créatrice » pour décrire le processus par lequel une économie voit se substituer à un modèle productif ancien un nouveau modèle fondé sur des innovations. Ce processus de destruction créatrice constitue la donnée fondamentale du capitalisme

De façon générale il retient trois types de cycles économiques pour expliquer les variations de la croissance :

- les cycles longs ou cycles Kondratieff, d'une durée de cinquante ans ;
- les cycles intermédiaires ou cycles Juglar, d'une durée de dix ans environ ;
- les cycles courts ou cycles Kitchin, d'une durée de quarante mois environ.

La crise actuelle par sa vitesse de propagation remet en cause cette dimension temporelle de l'évolution économique. Les ajustements successifs des politiques économiques ont du mal à s'adapter à la réalité d'un fonctionnement à court terme.

Toutes les conditions de développement et de pérennité de l'activité économique sont remises en cause en permanence et demandent aux structures privées et publiques de s'adapter dans l'urgence.

La situation actuelle est inédite dans l'histoire du capitalisme : des zones de croissance hors des zones traditionnelles de l'activité économique des pays anciennement riches, une interdépendance des économies soumises à la volatilité des marchés.

C'est l'absence d'horizon qui fait la crise.

Après la seconde guerre mondiale, les économistes Harrod et Domar, influencés par Keynes, ont cherché à comprendre les conditions dans lesquelles une phase d'expansion peut être durable. Ils montrèrent que pour qu'une croissance soit équilibrée (c'est-à-dire que l'offre de production augmente ni moins (sous-production) ni plus (surproduction) que la demande, il faut qu'elle respecte un taux précis, fonction de l'épargne et du coefficient de capital (quantité de capital utilisée pour produire une unité) de l'économie.

La financiarisation de l'économie, et l'augmentation de la vitesse de circulation des biens et des technologies ont rendu instable la modélisation de la croissance.

La question de la théorisation de la croissance est devenue centrale pour les économistes. Robert Solow d'inspiration plus libérale va définir les conditions de la croissance comme la combinaison d'une certaine quantité de capital (moyens de production) et de travail (main d'œuvre).

Le modèle de Solow se fonde sur l'hypothèse que les facteurs de production connaissent des rendements décroissants.

Cette hypothèse est importante dans le raisonnement économique : les rendements sont décroissants. Elle prend ses fondements dans la pensée classique du XVIII^e siècle, et la limite des rendements des terres agricoles. Elle exprime une limite à la croissance économique et justifie le recours à l'innovation technologique comme moyen de maintenir l'activité économique à moindre coût.

Le modèle de Solow déduit trois prédictions :

- Augmenter la quantité de capital (c'est-à-dire investir) augmente la croissance : avec un capital plus important, la main-d'œuvre augmente sa productivité
- Les pays pauvres auront un taux de croissance plus élevé que les pays riches. Ils ont en effet accumulé moins de capital, et connaissent donc des rendements décroissants plus faibles. Toute augmentation de capital y engendre une augmentation de la production proportionnellement plus forte que dans les pays riches.

- En raison des rendements décroissants des facteurs de production, les économies vont atteindre un point où toute augmentation des facteurs de production n'engendrera plus d'augmentation de la production.

Cet état stationnaire a été jusqu'à présent infirmé en raison du progrès technique qui accroît la productivité des facteurs de production. Sur le long terme la croissance provient du progrès technologique.

Pendant longtemps le progrès technologique a été présenté comme une condition exogène de la croissance : une invention qui devient innovation technologique et se diffuse.

A partir de la fin des années 70, Paul Romer et Robert Barro fondent l'hypothèse que la croissance génère par elle-même le progrès technique. Le progrès technique devient une variable endogène. Ainsi, il n'y a plus de fatalité des rendements décroissants. La croissance engendre un progrès technique qui permet que ces rendements demeurent constants. La croissance, si elle génère du progrès technique, n'a donc plus de limite. À travers le progrès technique, la croissance constitue un processus qui s'auto-entretient.

Ces modèles expliquent que la croissance engendre du progrès technique par trois grands mécanismes :

- Le learning by doing : plus on produit, plus on apprend à produire de manière efficace. En produisant, on acquiert en particulier de l'expérience, qui accroît la productivité.
- La croissance favorise l'accumulation du capital humain, c'est à dire les compétences possédées par la main d'œuvre et dont dépend sa productivité. En effet, plus la croissance est forte, plus il est possible d'accroître le niveau d'instruction de la main-d'œuvre, en investissant notamment dans le système éducatif. D'une manière générale, la hausse du niveau d'éducation de la population – par des moyens publics ou privés – est bénéfique.
- La croissance permet de financer des infrastructures (publiques ou privées) qui la stimulent. La création de réseaux de communication efficaces favorise l'activité productive.

La principale conclusion de ces nouvelles théories est qu'alors même qu'elles donnent un poids important aux mécanismes de marché, elles en indiquent nettement les limites. L'Etat doit intervenir dans l'économie dans des domaines qui échappent à la sphère concurrentielle afin de garantir le fonctionnement de l'ensemble.

En particulier ce « retour de l'État » se traduit par le fait qu'il est investi d'un triple rôle :

- Encourager les innovations en créant un cadre apte à coordonner les effets (externalités) qui en découlent
- Susciter celles-ci en investissant dans la recherche fondamentale et les infrastructures dont les externalités dépassent la logique de la profitabilité à donner à court terme aux entreprises.
- Améliorer le capital humain en investissant dans le système éducatif.